

► Information générale

Cours	
Titre	Police et sécurité privée
Nombre de crédits	3
Sigle	CRI 6226
Faculté / École / Département	École de criminologie
Trimestre	Automne
Année	2023
Type de formation	Maîtrise en criminologie
Déroulement du cours	En présence : magistral – discussions
Charge de travail hebdomadaire	3 heures de cours (mardi, de 12h30 à 15h30) + lectures

Enseignant(e)	
Nom et titre	Rémi Boivin, professeur titulaire à l'École de criminologie
Coordonnées	remi.boivin@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

Description du cours	
Description simple	Le cours est dédié à la sociologie de l'action de police, qu'elle soit de nature privée, publique ou hybride.
Description détaillée	Le cours CRI6226 – Police et sécurité privée est un cours dédié à la sociologie de l'action de police, qu'elle soit de nature privée, publique ou hybride. L'objectif du séminaire est de donner aux étudiants les outils nécessaires à une compréhension la plus complète possible de l'étude sociologique du savoir policier, en présentant les auteurs les plus importants et leurs recherches les plus significatives. Seront ainsi notamment abordés les travaux d'Egon Bittner, Jean-Paul Brodeur, Janet Chan, Peter Manning, Dominique Monjardet, Herman Goldstein, parmi d'autres. À travers ce parcours, les étudiants seront confrontés aux enjeux centraux entourant les pratiques policières, les stratégies organisationnelles et les logiques d'action des différentes formes d'agents de l'action de police.
Place du cours dans le programme	Il s'agit d'un cours de connaissances complémentaires offert aux étudiants de plusieurs programmes de 2 ^e cycle de l'École de criminologie.

► Évaluations

Date de remise	Activités	Critères d'évaluation	Pondérations
-	Débats	Les critères seront présentés et discutés en classe.	3 X 15%
-	Participation	Les critères seront présentés et discutés en classe.	10%
14 novembre	Exercice écrit	Les critères seront présentés et discutés en classe.	15%
12 décembre	Travail écrit (individuel)	Les critères seront présentés et discutés en classe.	30%

Toutes les remises doivent être faites par courriel à l'adresse remi.boivin@umontreal.ca. Les copies papier ne seront pas acceptées.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents	Toutes les lectures sont disponibles sur Studium
------------------	--

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation	Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée au responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut pas dépasser cinq jours.
Dépôts des travaux	Les remises de toutes les évaluations doivent être faites par courriel.

Matériel autorisé	Les étudiants ont droit à toutes leurs notes et à tout matériel pertinent.
Qualité de la langue	La qualité du français est importante. Un total de 10 % de la note finale d'un travail peut être retranché si le français n'est pas soigné.
Seuil de réussite exigé	Le barème de notation adopté par l'Assemblée départementale de l'École de criminologie et utilisé dans la première partie du cours sera utilisé.

Grille de conversion des pourcentages

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+		90
4	A	excellent	85
3,7	A-		80
3,3	B+		77
3	B	Très bon	73
2,7	B-		70
2,3	C+		65
2	C	bon	60
1,7	C-		57
1,3	D+	passable	54
1	D		50
0	E	échec	-de 50

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

► **Calendrier**

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités	Lectures
Notions générales 1 5 septembre 2023	Présentation du plan de cours et du déroulement du séminaire. Définitions et notions essentielles. Les acteurs de l'action de police.	Cours magistral	Lecture obligatoire Westley William J. (1950). Les racines de l'éthique policière, dans Brodeur J.-P. et Monjardet D. (Eds.), <i>Connaître la police : Grands textes de la recherche anglosaxonne</i> , Les Cahiers de la sécurité intérieure, hors-série 2003, Paris, La documentation française, 29-45. Lecture complémentaire Brodeur Jean-Paul (2010). The police assemblage, dans <i>The Policing Web</i> , Oxford, Oxford University Press, ch.1, 17-41.
Notions générales 2 12 septembre 2023	Histoires des polices. Images de la police. Modèles policiers. Police communautaire, police de résolution de problèmes, police de renseignement criminel. Brève histoire de la recherche sur la police et la sécurité privée. Tendances contemporaines en matière de policing. Néolibéralisme. Privatisation(s). Multiplication des acteurs et des données.	Cours magistral	Lecture obligatoire Mulone Massimiliano (2019). History of Policing, dans M. Deflem (ed.), <i>The Handbook of Social Control</i> , Hoboken, NJ: Wiley Blackwell, 209-220. Lectures complémentaires 1) Zedner Lucia (2006). Policing before and after the police, <i>British Journal of Criminology</i> , 46, 78-96. 2) Braga Anthony A (2014). Problem-oriented policing: Principles, practice, and crime prevention. Dans Reisig Michael D. and Kane Robert J. (eds). <i>The Oxford handbook of police and policing</i> . pp. 101-121. 3) Conseil des académies canadiennes (2014). Le maintien de l'ordre au Canada au XXIe siècle : une nouvelle police pour de nouveaux défis, Comité d'experts sur l'avenir des modèles canadiens de maintien de l'ordre. Points saillants du rapport disponible au http://sciencepourlepublic.ca/uploads/fr/assessments%20and%20publications%20and%20news%20releases/policing_rif_fr.pdf . 4) Police Executive Research Forum (2014). <i>Future Trends in Policing</i> . Washington, D.C.: Office of Community Oriented Policing Services.
Egon Bittner et le paradigme de l'usage de la force 19 septembre 2023	Comment définir la (les) police(s). Egon Bittner et le paradigme de l'usage de la force. L'approche ethnométhodologique. La police comme vis-à-vis du milieu criminel. Police et sécurité privée, même combat ?	Cours magistral	Lectures obligatoires 1) Bittner Egon (1970). De la faculté d'user de la force comme fondement du rôle de la police, dans Brodeur J.-P. et Monjardet D. (Eds.), <i>Connaître la police : Grands textes de la recherche anglosaxonne</i> , Les Cahiers de la sécurité intérieure, hors-série 2003, Paris, La documentation française, 47-62. 2) Brodeur, Jean-Paul (2010). Elements of a theory of policing, dans <i>The Policing Web</i> , Oxford, Oxford University Press, ch.4, 103-138. Lecture complémentaire Shearing C. & Stenning P., 1987, Du panoptique à Disneyworld : Permanence et évolution de la discipline, <i>Actes</i> , 60, 27-34.

<p>Herman Goldstein et la question de l'efficacité policière 26 septembre 2023</p>	<p>Herman Goldstein, la résolution de problèmes et la police communautaire. La vitre brisée et la tolérance zéro. Les indicateurs de performance. Comment évaluer l'efficacité de la police ? Les principes sur lesquels s'appuient l'action de police.</p>	<p>Cours magistral + débat</p>	<p>Lecture obligatoire Goldstein Herman (1979). Améliorer les politiques de sécurité : Une approche par les problèmes, dans Brodeur J.-P. et Monjardet D. (Eds.), <i>Connaître la police : Grands textes de la recherche anglosaxonne</i>, Les Cahiers de la sécurité intérieure, hors-série 2003, Paris, La documentation française, 261-293.</p> <p>Lectures complémentaires 1) Wilson James Q. & Kelling George L. (1982). Broken Windows, <i>The Atlantic Monthly</i>, march 1982, disponible en ligne au : http://www.theatlantic.com/magazine/archive/1982/03/broken-windows/304465/. 2) Dupont Benoît (2003). Évaluer ce que fait la police: L'exemple australien, <i>Criminologie</i>, 36, 1, 103-120.</p>
<p>Peter Manning et la mise en scène du travail policier 3 octobre 2023</p>	<p>Que fait la police ? Patrouille et présentation de soi. Peter Manning et la dramaturgie policière. Légitimité policière. Performativité et sécurité.</p>	<p>Cours magistral + débat</p>	<p>Lecture obligatoire Manning Peter (1977). <i>Police work: The social organization of policing</i>, Boston, Massachusetts Institute of Technology Press, 1-37.</p> <p>Lectures complémentaires 1) Maresca, S. (2012). Des individus sous l'uniforme : La question du droit à l'image des policiers. In Meyer, M. (ed.). <i>Médiatiser la police, policer les médias</i>. Lausanne : Éditions Antipodes. 2) Kelling George (1974). L'expérience de Kansas City sur la patrouille préventive, dans J.-P. Brodeur et D. Monjardet (dir.), <i>Connaître la police</i>, Paris, IHESI, 191-229. 3) Amicelle Anthony, Aradau Claudia et Jeandesboz Julien (2015). Questioning security devices: Performativity, resistance, politics, <i>Security Dialogue</i>, 46, 4, 293-306.</p>
<p>Jean-Paul Brodeur et la haute police 10 octobre 2023</p>	<p>Haute et basse police. Police et politique, police politique. Police et renseignement. Privatisation de la haute police.</p>	<p>Cours magistral + débat</p>	<p>Lectures obligatoires 1) Brodeur Jean-Paul (1983). High and low policing: remarks about the policing of political activities, <i>Social Problems</i>, 30, 5, 507-520. 2) O'Reilly Connor & Ellison Graham (2006). Eye spy private high, <i>British Journal of Criminology</i>, 46, 641-660.</p> <p>Lecture complémentaire Ocqueteau Frédéric (2012). Privatisation de la « haute police » : comment en explorer l'hypothèse?, <i>Champ pénal/Penal field</i> [En ligne], Vol. IX 2012, mis en ligne le 12 mai 2012, consulté le 17 août 2015. URL : http://champpenal.revues.org/8299 ; DOI : 10.4000/champpenal.8299.</p>
<p>Semaine de lecture 17 octobre 2023</p>	<p>Pas de cours</p>		
<p>Dominique Monjardet et l'inversion hiérarchique 24 octobre 2023</p>	<p>Monjardet, l'inversion hiérarchique et l'involution des buts. Autonomie et</p>	<p>Cours magistral + débat</p>	<p>Lecture obligatoire Monjardet Dominique (1996). <i>Ce que fait la police : Sociologie de la force publique</i>, Paris : La découverte, 88-98 et 210-217.</p>

	discrétion policière. Pouvoir au sein de l'organisation policière.		Lecture complémentaire Klinenberg Eric (2001). Bowling alone, policing together, <i>Social Justice</i> , 28, 3, 75-80.
La gestion des déviances policières 31 octobre 2023	Qu'est-ce que la déviance policière. Les modèles de gestion des déviances. Impact de ces organisations.	Cours magistral + débat + conférence	Lectures obligatoires 1) Prenzler, T. (2015). Scandal, inquiry, and reform: The evolving locus of responsibility for police integrity. In Prenzler, T. & Den Heyer, G. (eds.). <i>Civilian oversight of police: dvancing accountability in law enforcement</i> . Boca Raton : CRC Press, pp. 3-27. 2) Harris, C.J. (2016). Towards a career view of police misconduct. <i>Aggression and Violent Behavior</i> , 31, 219-228. Lecture complémentaire Schulenberg, J.L., Chenier, A., Buffone, S. & Wojciechowski, C. (2017). An application of procedural justice to stakeholder perspectives: Examining police legitimacy and public trust in police complaints systems. <i>Policing and Society</i> , 27 (7), 779-796.
Pas de cours en personne 7 novembre 2023		Exercice	
L'utilisation d'algorithmes 14 novembre 2023	Types d'algorithmes utilisés par la police. Le <i>Big data</i> . Police prédictive. Implications. Profilage. Pouvoir discrétionnaire.	Cours magistral + débat	Lectures obligatoires 1) Amicelle Anthony (2022). Le policing, les nouvelles technologies et les algorithmes. In Dupont, B., Amicelle, A., Boivin, R., Fortin, F. & Tanner, S. (eds.). <i>L'avenir du travail policier</i> . Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 125-154. 2) Harcourt Bernard (2007). <i>Against prediction</i> . Chicago : The University of Chicago Press, Chapitre 1, pp. 7-38. Lecture complémentaire Ferguson, Andrew Guthrie (2017). The rise of big data policing: Surveillance, race and the future of law enforcement. Chapitre 6, pp. 107-130.
Janet Chan et la réforme de la culture policière 21 novembre 2023	Qu'est-ce que la culture. Caractéristiques de la culture policière. Police et changement. Janet Chan. John Van Maanen. Robert Reiner.	Cours magistral + débat	Lectures obligatoires 1) Chan Janet (1996). Changing police culture, <i>British Journal of Criminology</i> , 36, 1, 109-134. 2) Van Maanen John (1973). Comment devient-on policier?, dans Brodeur J.-P. et Monjardet D. (Eds.), <i>Connaître la police : Grands textes de la recherche anglosaxonne</i> , Les Cahiers de la sécurité intérieure, hors-série 2003, Paris, La documentation française, 129-154. Lecture complémentaire Shearing Clifford D. & Ericson Richard V. (1991). Culture as figurative action, <i>British Journal of Sociology</i> , 42, 4, 481-506.

<p>Alex Vitale et l'abolitionnisme 28 novembre 2023</p>	<p>Les formes d'abolitionnisme policier. Les arguments. <i>Policing by consent</i>. Le mouvement <i>Defund the police</i>.</p>	<p>Cours magistral + débat</p>	<p>Lectures obligatoires 1) Vitale Alex S. (2017). The end of policing. New York : Verso Books. Chapitre 4, pp. 76-89 2) Ricordeau Gwenola. 1312 raisons d'abolir la police. Montréal : Lux Éditeur chapitre 1, pp. 7-59.</p> <p>Lecture complémentaire 1) Skogan, Wesley (2008). Why reforms fail, <i>Policing & Society</i>, 18, 1, 23-34. 2) Goldsmith Andrew (2005). Police reform and the problem of trust. <i>Theoretical Criminology</i>, 9(4), 443-470.</p>
<p>Privatisation(s) et gouvernance de la sécurité 5 décembre 2023</p>	<p>Les transformations profondes de la sécurité et du policing. Police et néolibéralisme. Marchandisation de la sécurité. Comment penser la gouvernance de la sécurité aujourd'hui ? Shearing, Johnston, Wood et la gouvernance nodale de la sécurité. Loader, Walker et le pluralisme ancré. Benoît Dupont et les réseaux de sécurité. Le néoinstitutionnalisme. Les relations entre secteurs privés et publics. Quel(s) avenir(s) pour la police publique et la sécurité ?</p>	<p>Cours magistral + débat</p>	<p>Lecture obligatoire Shearing Clifford et Wood Jennifer (2003). Nodal governance, democracy, and the new 'denizens', <i>Journal of Law and Society</i>, 30, 3, 400-419.</p> <p>Lecture complémentaire 1) White Andrew (2012). The new political economy of private security, <i>Theoretical Criminology</i>, 16, 1, 85-101. 2) Loader Ian, Goold Benjamin et Thumala Angelica (2014). The moral economy of security, <i>Theoretical Criminology</i>, 18, 4, 469-488. 3) DiMaggio Paul J. & Powell Walter W. (1983). The iron cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields, <i>American Sociological Review</i>, 48, 2, 147-160.</p>
<p>Pas de cours 12 décembre 2023</p>			